



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

ooooo

EXERCICE 2021

DECISION MODIFICATIVE N°2

BUDGET PRINCIPAL

Table des matières

<u>1.</u>	<u>LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL</u>	3
	<u>1.1</u> LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL.....	3
	<u>1.2</u> LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL.....	4
<u>2.</u>	<u>LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL</u>	5
	<u>2.1</u> LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	5
	<u>2.2.</u> LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL.....	5

La décision modificative est un document budgétaire qui a pour objet de procéder à des ajustements des crédits votés tenant compte de l'évolution de la gestion depuis le vote du Budget Primitif.

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

En K€	Budget Primitif + DM 1	Proposition DM2	Total 2021
Recettes réelles	1 894 011 K€	11 885 K€	1 905 895 K€
Recettes de gestion courante	1 892 563 K€	11 885 K€	1 904 448 K€
013 - Atténuation de charges	3 668 K€	0	3 668 K€
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	14 548 K€	0	14 548 K€
73 - Impôts et taxes (sauf le 731)	576 511 K€	0	576 511 K€
731 - Impôts locaux	858 132 K€	0	858 132 K€
74 - Dotations et participations	437 658 K€	11 885 K€	449 543 K€
75 - Autres produits de gestion courante	2 046 K€	0	2 046 K€
Autres recettes de fonctionnement	1 447 K€	0	1 447 K€
76 - Produits financiers	1 447 K€	0	1 447 K€
77 - Produits exceptionnels	0	0	0
78 - Reprises sur amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0	0	0
Recettes d'ordre	6 000 K€	0	6 000 K€
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000 K€	0	6 000 K€
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0
Total recettes de fonctionnement	1 900 011 K€	11 885 K€	1 911 895 K€
R 002 Résultat reporté ou anticipé	0		0
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 900 011 K€	11 885 K€	1 911 895 K€

- ✓ L'augmentation des recettes provient de l'augmentation des taux de TEOM des territoires du Pays Salonais, d'Istres Ouest Provence et du Pays de Martigues. Celle-ci se ventile comme suit :
 - CT 3 : 6,460 M€
 - CT 5 : 4,615 M€
 - CT 6 : 0,810 M€

Le territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile s'est, le concernant, engagé dans une démarche de réduction de ses coûts à hauteur de 1 M€ qui feront l'objet d'une traduction budgétaire à l'occasion du Budget Supplémentaire 2021.

1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

En K€	Budget Primitif + DM 1	Proposition DM2	Total 2021
Dépenses réelles	1 741 989 K€	6 560 K€	1 748 550 K€
Dépenses de gestion courante	1 682 249 K€	9 060 K€	1 691 310 K€
011 - Charges à caractère général	59 638 K€	0	59 638 K€
012 - Charges de personnel et frais assimilés	271 579 K€	0 K€	271 579 K€
014 - Atténuations de produits	1 097 879 K€	12 185 K€	1 110 064 K€
017 - RAS / Régularisations de RMI	11 K€	0	11 K€
65 - Autres charges de gestion courante	252 422 K€	-3 125 K€	249 298 K€
6586 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	720 K€	0	720 K€
Autres dépenses de fonctionnement	59 740 K€	-2 500 K€	57 240 K€
66 - Charges financières	40 540 K€	0	40 540 K€
67 - Charges exceptionnelles	200 K€	0	200 K€
68 - Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	19 000 K€	-2 500 K€	16 500 K€
Dépenses d'ordre	158 021 K€	5 325 K€	163 346 K€
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	151 091 K€	0	151 091 K€
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0	0	0
023 - Virement à la section d'investissement	6 931 K€	5 325 K€	12 255 K€
Total dépenses de fonctionnement	1 900 011 K€	11 885 K€	1 911 895 K€

- ✓ Le chapitre 014 – atténuation de produits enregistre une augmentation de 12,185 M€ découlant des éléments suivants :
 - En lien avec l'augmentation du taux de TEOM, les reversements aux 3 budgets annexes concernés augmentent de 11,885 M€.
 - La Dotation de fonctionnement du CT 4 augmente de 400 K€ afin de tenir compte d'un transfert de crédits du budget principal à l'EST correspondant à la quote-part de subvention à l'AGAM de ce territoire. En effet, cette dépense était, historiquement, inscrite au budget principal alors qu'elle relève de dépenses du territoire. La dotation de fonctionnement du CT 5 est en diminution de 200 K€ afin de financer une hausse de la participation à la régie exploitant la halle de Miramas.
 - Création d'une ligne de 100 K€ afin de créer une dotation de solidarité communautaire.
- ✓ Le chapitre 65 diminue de 3,125 M€. Cette baisse s'explique comme suit :
 - Diminution de la participation à l'équilibre des budgets annexes des CT 5 et 6 et équivalente à la hausse du produit de TEOM soit 5,424 M€ ;
 - Diminution de 400 K€ des crédits prévus au titre de la subvention AGAM en lien avec l'augmentation de la dotation de fonctionnement du CT 4. En outre, la participation à la régie exploitant la halle de Miramas est augmentée de 200 K€.
 - Augmentation des contentieux indemnitaires de 2,5 M€ financée par une diminution des crédits du chapitre 68 correspondant à une condamnation de la métropole. Le calcul des intérêts moratoires étant toujours en cours, ce montant pourra être ajusté lors d'une décision budgétaire ultérieure.
- ✓ Les crédits du chapitre 68 sont minorés en contrepartie des crédits inscrits au titre de la condamnation évoquée précédemment.
- ✓ Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est abondé de 5,325 M€.

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

En K€	Budget Primitif + DM 1	Proposition DM2	Total 2021
Recettes réelles	418 935 K€	1 413 K€	420 348 K€
Recettes d'équipement	335 153 K€	-3 587 K€	331 566 K€
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	92 502 K€	1 585 K€	94 087 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	238 053 K€	-5 172 K€	232 881 K€
204 -Subventions d'équipement versées	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles	0	0	0
23 - Immobilisations en cours	0	0	0
458 - Opérations pour le compte de tiers	4 599 K€	0	4 599 K€
Recettes financières	83 782 K€	5 000 K€	88 782 K€
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	76 756 K€	0	76 756 K€
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0
138 - Autres subventions d'investissement non transférables	0	0	0
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)	0	0	0
26 - Participations et créances rattachées	0	0	0
27 - Autres immobilisations financières	7 026 K€	5 000 K€	12 026 K€
024 - Produit des cessions d'immobilisations	0	0	0
Recettes d'ordre	445 110 K€	5 325 K€	450 435 K€
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	151 091 K€	0	151 091 K€
041 - Opérations patrimoniales	287 089 K€	0	287 089 K€
021 - Virement de la section de fonctionnement	6 931 K€	5 325 K€	12 255 K€
Résultat reporté	0	0	0
Total recettes d'investissement	864 046 K€	6 738 K€	870 783 K€

- ✓ Les subventions d'investissement reçues, inscrites au chapitre 13, progressent de 1,585 M€. Elles proviennent de financement perçues pour deux opérations : la Péronne à Miramas (village des marques) et une restauration immobilière sur la commune de La Ciotat. Des dépenses de même montant sont inscrites en investissement.
- ✓ Le chapitre 16 diminue de 5,172 M€. Cela correspond à la réduction de l'emprunt d'équilibre prévisionnel permise par l'augmentation des taux de TEOM.
- ✓ Le chapitre 27 enregistre le remboursement à hauteur de 5 M€ du compte courant d'associés qui avait été versé à la SOMIMAR.

2.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

En K€	Budget Primitif + DM 1	Proposition DM2	Total 2021
Dépenses réelles	570 956 K€	6 738 K€	577 694 K€
Dépenses d'équipement	104 230 K€	6 685 K€	110 915 K€
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	39 675 K€	695 K€	40 370 K€
204 - Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	52 867 K€	890 K€	53 757 K€
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	5 647 K€	100 K€	5 747 K€
23 - Immobilisations en cours (hors dotations aux territoires) (y compris opérations)	6 041 K€	5 000 K€	11 041 K€
23 - dotations aux territoires	284 049 K€	0	284 049 K€
Opérations pour le compte de tiers	0	0	0
458 - Opérations pour le compte de tiers	0	0	0
Dépenses financières	182 677 K€	53 K€	182 730 K€
10 - Dotations, fonds divers et réserves	15 000 K€		15 000 K€
13 - Subventions d'investissement	0	3 K€	3 K€
16 - Emprunts et dettes assimilées	160 915 K€	50 K€	160 965 K€
26 - Participations et créances rattachées	3 015 K€	0	3 015 K€
27 - Autres immobilisations financières	3 748 K€	0	3 748 K€
Dépenses d'ordre	293 089 K€	0	293 089 K€
040 - Opérations de transfert entre sections	6 000 K€	0	6 000 K€
041 - Opérations patrimoniales	287 089 K€	0	287 089 K€
Total dépenses d'investissement	864 046 K€	6 738 K€	870 783 K€
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0		0
Total dépenses d'investissement cumulées	864 046 K€	6 738 K€	870 783 K€

- ✓ Les augmentations des chapitres 20 et 204 sont la contrepartie des recettes nouvelles constatées au chapitre 13.
- ✓ Le chapitre 21 augmente de 100 K€ afin de réaliser les réparations nécessaires dans le palais du Pharo consécutives au sinistre ayant touché la salle du conseil métropolitain.
- ✓ Les prévisions de remboursement au chapitre 16 sont ajustées de 50 K€.